

## **Assemblée Générale 2018 :**

### **L’AFT poursuit ses avancées**

Si les grands contours de la réforme de la formation professionnelle sont définis, des questionnements demeurent à ce jour. L’AFT, développeur de compétences depuis 60 ans, poursuit ses missions sur l’ensemble de sa palette d’intervention. Ainsi, en 2017, l’association a :

- informé et orienté près de 75 000 personnes vers les métiers du Transport-Logistique et s’est fixée un objectif ambitieux pour 2018, atteindre la barre des 100 000 personnes sensibilisées ;
- cofinancé près de 40 000 formations initiales d’accès au métier de conducteur routier ;
- soutenu 27 761 élèves et étudiants répartis dans les 329 établissements de formation suivis par l’AFT.

Cette année encore, les projets sont nombreux et laissent la part belle à l’innovation. En synergie avec la Profession, l’AFT lance en effet le LAB TRANSPORT pour aider le secteur à anticiper au mieux l’impact des nouvelles technologies. Parallèlement, dans chaque région, un dispositif de Réalité Virtuelle sera déployé afin d’offrir une immersion 3D et ludique dans l’univers Transport-Logistique aux candidats potentiels rencontrés.

#### **I- Une association qui affirme son rôle de développeur de compétences**

La réforme de la formation professionnelle engagée par le Gouvernement s’appuie sur trois démarches différentes mais complémentaires : réforme de la formation continue des salariés ; réforme de l’alternance ; réforme de l’enseignement professionnel.

Pour cette réforme dite « systémique », de nouveaux acteurs vont apparaître. C’est notamment le cas de l’agence France Compétences ou encore des Opérateurs de compétences. Pour ces derniers, il s’agit, à ce stade, de la reconversion des OPCA, regroupés de 10 à 15, agissant dans de nouvelles fonctions et sur la base d’un nouveau périmètre basé sur la logique de filière économique. Ils seraient chargés de :

- mettre en œuvre la politique conventionnelle des branches s’agissant de la GPEC ;
- assurer le financement des contrats d’alternance ;
- gérer un service de proximité pour les TPE PME ;

- apporter un appui technique pour l'élaboration des politiques de certification professionnelle et d'alternance.

On ne connaît pas, à ce jour, les critères qui pourraient déterminer le périmètre des filières économiques ; les opérateurs de compétences dans leurs nouveaux périmètres devraient être agréés dès 2019 sur la base d'accords des partenaires sociaux avant le 30 octobre 2018.

Dans notre secteur, le rôle et la fonction de développeur de compétences sont tenus et remplis par l'AFT depuis plus d'un demi-siècle.

Dans un secteur aussi réglementé que le Transport, dans un domaine aussi difficilement lisible que la Formation Professionnelle, dans une architecture aussi singulière voulue par la Profession, dans une expertise multiforme aussi nécessaire, la reconversion décrétée pose question.

L'ingénierie, la certification, les tableaux de bord, l'enseignement professionnel, l'enseignement supérieur, l'orientation, l'information, l'emploi, la valorisation des métiers, l'innovation, la mobilité européenne... sont autant d'enjeux à court terme.

Il revient à la Profession d'exprimer ses attentes afin que la richesse d'ingénierie et le potentiel opératif du secteur soient capitalisés et appréhendés avec un souci de complémentarité professionnelle plus que d'intérêt de structure, sans dilution de l'identité Transport routier et Logistique.

## **II- Un acteur incontournable sur les problématiques de recrutement**

Pour répondre aux fortes difficultés de recrutement rencontrées par la Profession, les Organisations Professionnelles (FNTR, FNTV, TLF, CSD, Unostra) ont lancé au second semestre 2017 l'initiative TREMPIN.

Sollicitée en tant que cheville ouvrière, l'AFT, dans son cœur de métier, apporte sa contribution à cette démarche. Ainsi, l'association a notamment réalisé une enquête qui a permis de révéler que 1 633 entreprises étaient à la recherche de 22 363 candidats... Un chiffre éloquent qui aura permis au secteur d'être reconnu « en tension » par les Pouvoirs publics. TREMPIN a fait bouger les lignes, il appartient désormais à la Profession de travailler sur l'attractivité du secteur.

A son échelle, l'AFT œuvre au quotidien pour améliorer le potentiel de recrutement des entreprises :

- **En valorisant les métiers du Transport-Logistique auprès de publics variés**

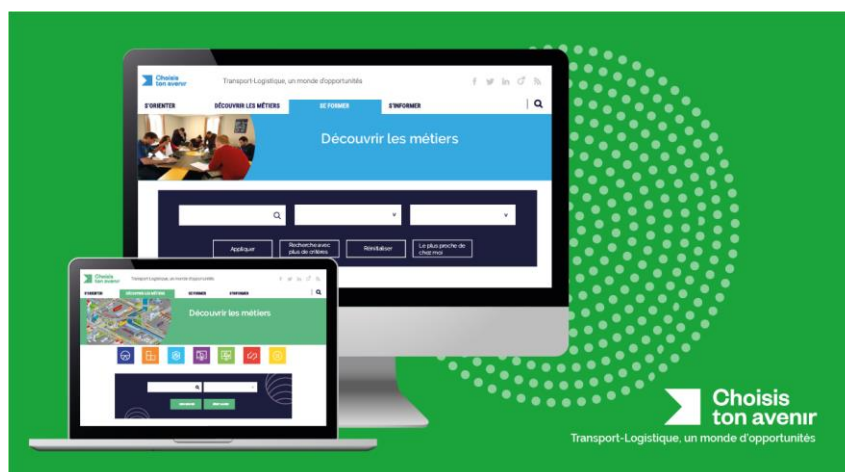
Prescripteurs orientation et prescripteurs emploi ; adultes en reconversion ; collégiens, lycéens et étudiants. Autant de cibles pour l'AFT qui multiplie les rencontres avec ces publics

(salons, forums, interventions en classe...) pour valoriser les métiers du Transport-Logistique, donner plus de visibilité aux voies d'accès et mieux faire connaître les possibilités de carrières du secteur.

**Un travail de proximité au quotidien renforcé par une présence sur le champ digital grâce au dispositif « Choisis ton avenir »<sup>®</sup>** comprenant un site Internet et une application mobile disponible sur App Store et Google Play Store.

« Choisis ton avenir »<sup>®</sup> présente plus de 40 métiers classés par domaines d'activités. L'ensemble des formations permettant d'accéder à ces fonctions sont également mises en avant. Et, afin d'apporter un service complet, chaque utilisateur pourra trouver le lieu de formation le plus adapté à ses besoins.

Site [www.choisis-ton-avenir.com](http://www.choisis-ton-avenir.com) :



Application mobile :



**Au total, en 2017, l'AFT a touché près de 75 000 personnes.**

**Pour 2018, l'AFT s'est fixée un objectif ambitieux : sensibiliser 100 000 personnes !**

- **En cofinçant la formation professionnelle et plus spécifiquement les formations de conduite routière**

En vertu de la Loi de finances, précisée par une convention triennale signée entre l'AFT et ses ministères de tutelle (Finances et Transports), l'Association est chargée de l'emploi de la Ressource Affectée.

En 2017, le montant de la Ressource Affectée s'est élevé à 62 718 K€ contre 60 352 K€ en 2016.

Placée sous le contrôle de l'Etat, gérée et déployée par l'AFT après avis de la commission de suivi de son utilisation, **la Ressource Affectée a notamment permis en 2017 de cofinancer, directement et individuellement, 39 330 personnes en formations initiales de conducteurs routiers** dispensées par les organismes de formation de la Branche ou par les centres agréés :

Conduite Marchandises	
Titres Professionnels : 16 314	FIMO : 13 319
Conduite Voyageurs	
Titres Professionnels : 7 288	FIMO : 2 409

Rappelons que, selon l'enquête TREMPIN, le profil de Conducteur routier est le plus recherché actuellement par les entreprises (16 646 des 22 363 besoins en recrutement recensés concernent des postes de Conducteurs routiers).

- **En soutenant de plus en plus d'élèves et étudiants**

Pour permettre à la Profession de bénéficier de salariés bien formés, **l'AFT soutient 329 établissements de formation :**

- 196 lycées professionnels
- 28 Universités / IUT
- 105 Organismes et Ecoles de formation de la Profession

Ce sont ainsi **27 761 élèves et étudiants, futurs salariés du secteur**, pour lesquels l'AFT :

- Finance, met à disposition et assure la maintenance de 300 véhicules-école;
- Instruit et finance la délivrance des cartes de qualification conducteur (CQC);
- Organise et finance les formations Matières Dangereuses à près de 1 700 élèves ;
- Réalise des supports pédagogiques, de plus en plus numérisés, pour les enseignants et les élèves ;
- Développe dans chaque région les compétences et la culture Transport-Logistique de 2 300 enseignants et les réunit dans le cadre de Journées d'enseignement technique ;
- S'attache également à rapprocher le monde éducatif et académique avec celui de l'Entreprise, facilite l'insertion de stagiaires, organise des visites d'entreprises... ;

### III- Un organisme qui s'adapte aux évolutions technologiques au profit de la Profession

#### - En se penchant sur les métiers de demain

Dans un contexte en pleine mutation, il apparaît nécessaire et même indispensable de réfléchir et travailler sur les évolutions des métiers du secteur. A la demande des Organisations Professionnelles, l'AFT a lancé le « LAB TRANSPORT ».

Cette instance a pour objectif de contribuer à :

- La valorisation prospective de la mobilité du transport et de la logistique en matière d'organisation, de métiers, de véhicules ;
- L'identification des nouveaux métiers de demain ;
- Le renforcement de l'attractivité du secteur.

Le LAB TRANSPORT a vocation à réunir des compétences transverses pour animer une réflexion, une veille et une action et ainsi :

- faire progresser la connaissance, innover et imaginer de nouvelles solutions dans le monde du transport et de la mobilité ;
- favoriser la conception de nouveaux services, de produits, de nouvelles technologies utiles à la Profession et ses clients ;
- aider à innover et développer de nouvelles idées et de nouveaux outils nécessaires à leur mise en pratique.

#### - En s'appuyant sur des outils innovants pour promouvoir nos métiers

La mission d'Information-Orientation-Emploi, menée au quotidien auprès de tous les publics et dans chaque bassin d'emploi, a pour objectif de faire naître des vocations.

Mais, face aux besoins du secteur, il faut aller encore plus loin et moderniser les moyens d'action de façon à valoriser davantage la filière Transport-Logistique.

C'est la raison pour laquelle **l'AFT pourra s'appuyer à partir du deuxième semestre 2018 sur un dispositif de « réalité virtuelle ».** Une solution innovante destinée à immerger de potentiels candidats dans le monde du Transport et de la Logistique qui devrait susciter l'intérêt des publics présents sur les salons/forums et, surtout, des jeunes collégiens et lycéens qui seront les professionnels de demain !

#### **A propos de l'AFT :**

*Créée en 1957, l'AFT est l'organisme de développement de la formation professionnelle Transport et Logistique. Il intervient au profit de toutes les entreprises de transport public (compte d'autrui) ou privé (compte propre). Pour remplir cette mission, l'AFT a signé des conventions de coopération avec les ministères du Budget, de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des Transports et du Travail, ainsi que l'OPCA Transports et Services.*

*Concrètement, l'AFT assure sa mission générale de développement de la formation en finançant des formations, en appuyant le système éducatif, en délivrant de l'information, en orientant les publics divers, en créant des contenus de programme pour les enseignants et les formateurs, en valorisant les métiers, en accompagnant les entreprises dans les évolutions sociétales et en produisant des indicateurs de l'emploi et de la formation. [www.aft-dev.com](http://www.aft-dev.com)*

#### **CONTACT PRESSE :**

VINCENT LAJUS - 01 42 12 52 31 / 06 34 24 55 76 – [vincent.lajus@aft-dev.com](mailto:vincent.lajus@aft-dev.com)